

**FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION DU JURA**

3 rue Victor Bérard – CS 50086
39303 CHAMPAGNOLE CEDEX
Tél. 03.84.53.06.39

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

06 DECEMBRE 2022

DELIBERATION N°22-2022

Objet : <i>Modification du tableau des effectifs</i>	Nombre de membres en exercice	20
	Nombre de membres présents	12
	Nombre de membres ayant donné pouvoir	02
	Nombre de membres votants	14
	Date de la convocation : 25 novembre 2022	

PRESENTS : Mesdames, Messieurs : Clément PERNOT, Président, Françoise VESPA, Christiane MAUGAIN, Véronique LAMBERT, Gérard DUCHENE, Alain CHOULOT, Geneviève MOREAU, Aline CALLEGHER, Jacqueline LAROCHE, Christian NOIR, Arielle BAILLY, Maurice HOFFMANN, Madame Chantal MARTIN.

EXCUSES : Mesdames, Messieurs : Zora CHAFFARD-QOCHIH, Sandrine GAUTHIER-PACOUD, Frank STEYAERT (présent par liaison téléphonique pour le rapport n°2), Gérard FERNOUX-COUTENET, Régis CHOPIN, Raphaël PERRIN, Dominique CHAUVIN, Valérie DEPIERRE.

Pouvoirs : M. Frank STEYAERT a donné pouvoir à (excepté pour le rapport n°2) à Mme Françoise VESPA et M. Raphaël PERRIN a donné pouvoir à M. Gérard DUCHENE.

Assistaient également à titre consultatif Véronique DELACROIX, Directrice du Centre de Gestion, et Agnès ARNOULD responsable communication et marchés publics.

Vu le code général de la fonction publique,

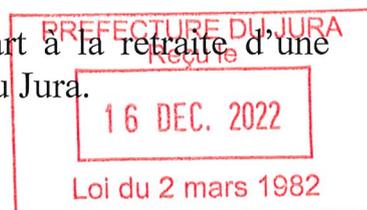
Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de gestion,

Considérant qu'il appartient au Conseil d'administration de fixer les effectifs nécessaires au fonctionnement de l'établissement,

Monsieur le Président précise qu'il convient de mettre à jour le tableau des effectifs à la suite du départ de fonctionnaires momentanément privés d'emploi :

- mutation à la commune de Prémanon d'un adjoint d'animation principal 1^{ère} classe qui était FMPE depuis la fermeture du SIVVL en 2014 ;

- suppression d'un poste d'adjoint technique à la suite du départ à la retraite d'une adjointe technique qui était FMPE depuis son transfert de l'OPH du Jura.



Depuis le 1^{er} octobre 2022, le Centre de Gestion prend en charge un adjoint administratif principal 1^{ère} classe. Cet agent a été placé en surnombre pendant un an (du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023) à la suite de la suppression de son poste dans sa collectivité d'origine, Grand Dole Habitat.

Au 1^{er} décembre 2022, le tableau des effectifs comprend 3 agents FMPE : 3 issus de l'OPH du Jura et 1 de l'office Grand Dole Habitat.

Il est proposé de modifier le tableau des effectifs en conséquence.

Cadre d'emplois	Catégorie	Grades sur lesquels ont été nommés les agents	Tableau des effectifs	Quotité de temps de travail
Filière administrative				
Attaché	A	Attaché territorial non titulaire 3-3-2	3	35h
	A	Attaché	2	35h
Rédacteur territorial	B	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1	35h
	B	Rédacteur non titulaire 3-3-2	1	35h
Adjoint administratif	C	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1	35h
	C	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1	35h
	C	Adjoint administratif	1	35 h
	C	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe contractuel mis à disposition sur article 25	1	23h
Filière Médico-Sociale				
Infirmier en soins généraux	A	Infirmier en soins généraux non titulaire 3-3-2	1	35h
Filière culturelle				
Adjoint du patrimoine	B	Assistant de conservation du patrimoine	1	35h
Total			1	
Sous total hors agents mis à disposition et poste non pourvus			12	
Agents pris en charge				
Adjoint administratif	C	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	1	35h
Adjoint technique	C	Adjoint technique	3	35h

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le tableau des emplois modifié.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

A CHAMPAGNOLE, le 13 décembre 2022

Le Président,

Clément PERNOT

